

17 JUILLET 2019

## Françoise Nyssen (Actes Sud) et Isabelle Ramond-Bailly (Editis) rejoignent le Bureau du SNE.

A l'occasion de la réunion du Bureau du Syndicat national de l'édition (Sne), organisée mercredi 17 juillet 2019, **Françoise Nyssen**, membre du directoire du groupe Actes Sud et **Isabelle Ramond-Bailly**, directrice juridique du groupe Editis, ont été élues à l'unanimité pour siéger au Bureau du Sne en qualité de conseillères.

La composition du Bureau est donc désormais la suivante :

Président : Vincent Montagne (Média Participations)

Vice-président : Antoine Gallimard (Madrigall)

Trésorier : Laurent Beccaria (Les Arènes)

Conseillers : Alban Cerisier (Madrigall), Pierre Conte (Editis), Louis Delas (L'école des loisirs), Francis Esménard (Albin Michel), Nathalie Jouven (Hachette Livre), Renaud Lefebvre (Lefebvre Sarrut), Liana Levi (Liana Levi), Irène Lindon (Minuit), Françoise Nyssen (Actes Sud), Arnaud Nourry (Hachette Livre), Isabelle Ramond-Bailly (Editis).

### A propos du Syndicat national de l'édition

Le Syndicat national de l'édition (Sne) est l'organe professionnel représentatif des éditeurs. Avec plus de 720 éditeurs adhérents, le syndicat défend l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de l'édition. Le SNE défend le droit d'auteur, la liberté de publication, le principe de prix unique du livre, la diversité culturelle ; il contribue à la promotion du livre et de la lecture. Il est présidé par Vincent Montagne et dirigé par Pierre Dutilleul.

**Le bureau du Sne** est l'organe décisionnaire du Syndicat. Sa composition reflète la diversité de la profession: des maisons d'édition de toute taille et représentant tous les secteurs éditoriaux y participent statutairement.

**Contact** : Véronique Stéphan : [vstephan@sne.fr](mailto:vstephan@sne.fr)